



ACTION 26
SEN.B

SENSIBILISER LES INDUSTRIES ET ARTISANS À LA PLUS-VALUE ÉCONOMIQUE DES ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRIORITÉ ++++

COÛT €€€€



>> ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

1.3 Inciter les entreprises à réduire leurs consommations

2.1 Développer la production d'énergies renouvelables en rassemblant tous les acteurs du territoire

2.3 Capter et retenir localement les savoir-faire, par une stratégie de formation et de soutien ciblée

3.1 Développer les mobilités alternatives au « tout-voiture »

4.1 Valoriser les initiatives les plus prometteuses et les projets porteurs de résultats positifs

>> ÉTAPES

À partir de 2021 : Éco-Défi avec la CMA. Diagnostic réalisé par un expert de la CMA accompagné d'un élu ou d'un agent du PETR

Fin 2021 : la CCI accompagne ses ressortissants pour le développement de leur activité dans une approche de développement durable, à travers notamment le programme NOÉE

Partenariat PETR/ID Alsace, pour le développement du réseautage d'entreprise et la création d'évènements (...), créer des évènements de promotion de l'économie responsable

>> ENJEUX

Le monde économique et le développement durable sont souvent perçus comme antagonistes, selon l'idée que la réduction des consommations, la gestion des ressources et la production d'énergies renouvelables ne seraient pas des moteurs de développement. Or, ces éléments peuvent se révéler être des opportunités fortes d'innovations et d'amélioration de l'image de l'entreprise. De même, ils peuvent générer une réduction des charges de l'entreprise et un circuit plus vertueux.

Ces enjeux sont majeurs sur le territoire, en effet plus de 50% des consommations d'énergie sont du fait des entreprises, sans compter les déplacements des personnes vers leur lieu de travail. Aujourd'hui, il est nécessaire d'informer et de former les acteurs économiques sur la plus-value de ces actions pour créer une émulation et un vrai gain en compétitivité.

>> DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE

Le PETR et les intercommunalités ont des moyens humains insuffisants pour intervenir efficacement au sein des entreprises pour réduire leur consommation énergétique et mettre en place des actions adaptées au changement climatique. Elles ont donc décidé de faire appel à leurs partenaires, notamment les chambres consulaires, pour accompagner les entreprises sur ces créneaux.

L'idée est de leur permettre de réaliser un diagnostic gratuit suivi de préconisations en termes d'économie d'énergie, d'énergies renouvelables, de traitement des déchets et de consommation d'eau, puis de valoriser leurs actions relevant du Plan Climat, de leur donner de la visibilité, insister sur le gain économique permis par ces actions via les leviers de l'image de marque, de la sobriété, du développement de l'innovation. La prise en compte des thématiques du Plan Climat par les entreprises est une réelle opportunité de développement. L'accompagnement proposé consiste en plusieurs points :

- ✓ Communiquer sur l'offre de services de la CCI et de la CMA concernant l'accompagnement aux entreprises, notamment le Pass'Durable de la CMA et le programme NOÉE de la CCI. Le PETR conventionne dès 2021 avec la CMA pour la mise en place d'un label Éco-défi des artisans.
- ✓ Développer les échanges entre les acteurs socio-économiques par des conférences, petits-déjeuners, webinaires et autres animations de réseau. Ce sujet est pris en main par le PETR et ID Alsace.
- ✓ Promouvoir les subventions mobilisables par les entreprises, dans le cadre du Plan de Relance et du programme Climaxion.
- ✓ Valoriser les entreprises moteurs.

>> ACTEURS

LES PORTEURS

CCI, CMA, PETR

LES PARTENAIRES

Communautés de Communes et communes, ID Alsace, Agence de l'eau Rhin-Meuse, Région Grand Est, ADEME, Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig



>> PROPOSITION DÉTAILLÉE

La prise en compte de l'environnement dans le monde de l'entreprise est aujourd'hui encore trop vue comme une contrainte et non comme une opportunité économique. En effet, la sémantique développée par les acteurs de l'environnement (réduction, sobriété, effort, etc.) peut faire penser à un recul, au lieu de suggérer l'opportunité, le développement, ou encore l'innovation. Ainsi, le premier moteur de sensibilisation des entreprises à ces thématiques environnementales est le ciblage du développement de leur activité, et la réduction des coûts, par l'optimisation des ressources et le développement d'une image valorisante et positive.

Aujourd'hui, environ 2400 entreprises du territoire sont inscrites sur le registre de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, et environ autant sur celui de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Une action de sensibilisation des entreprises demande de nombreuses compétences et des moyens humains pour un territoire comme Bruche Mossig. Le PETR et les intercommunalités disposent de peu de moyens pour mettre en œuvre un événementiel et un accompagnement conséquents. Aussi il est proposé de s'appuyer sur les compétences et outils de ses différents partenariats, de son réseau mais aussi de ses connaissances des dispositifs financiers existants.

Citons à titre d'exemple :

- ✓ Une convention avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour la mise en place d'un label Eco-Défi sur le territoire, dont l'objectif est d'accompagner les artisans en optimisant leurs ressources, prendre en compte le sujet environnemental dans leur activité, et les valoriser par le biais d'événements et d'outils comme un recueil des bonnes pratiques d'entreprises sur le territoire, des marquages bien signalés et des moments de réseau et de conférences pour que ces entreprises présentent leur démarche. Le développement

du label Eco-Défi peut également être un relais vers d'autres dispositifs inscrits dans le cadre du Pass Durable, programme d'accompagnement de la CMA auprès de ses membres.

- ✓ Un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie pour que des agents puissent accompagner les entreprises souhaitant intégrer ces problématiques dans leur activité dans le cadre du programme NOÉE. Les thématiques traitées sont les économies d'énergie et l'abaissement de charges, la gestion de la ressource eau, l'adaptation au changement climatique, le développement d'énergies renouvelables, etc. Ce programme est mis en œuvre via des partenariats avec la Région Grand Est (programme Climaxion) et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Le conseiller Info Énergie du territoire peut également apporter un conseil de premier niveau sur la réduction de la facture énergétique.
- ✓ L'organisation d'événements, seul ou en partenariat avec ID Alsace, la CMA et la CCI, afin de présenter les entreprises novatrices et innovantes, et celles optimisant leur activité. Ces événements permettent, outre le développement de BtoB, de donner envie à de nombreuses entreprises de s'inspirer et d'aller plus loin dans leurs démarches. Le développement de l'innovation et de la créativité des entreprises est l'objet d'un accompagnement spécifique par la Région (Solar Impulse) et la CCI (Climability).
- ✓ La mise en place d'une communication forte autour de ces entreprises et initiatives, par les documents de promotion proposés par le PETR (fiche action PRO.B) et le lien avec la fondation Solar Impulse dans le cadre de projets innovants.

Cette sensibilisation des entreprises passe également par une mobilisation des référents Climat-Air-Énergie communaux qui peuvent réunir les entreprises de leur territoire autour de ces sujets, et se faire le relais vers les dispositifs d'accompagnement et les événements.

>> AMBITION

Accompagner au moins 10 artisans par an via l'Eco-Défi du territoire.

Accompagner au moins 5 entreprises commerciales et industrielles.

3 évènements par an à destination des entreprises sur les thématiques du Plan Climat.

>> FINANCEMENT

Coût des conventions si celles-ci sont nécessaires ; la convention éco défi avec la Chambre des métiers d'Alsace prévoit une contre partie financière du PETR Bruche Mossig de 4 000 €/an.

Fonds d'intervention important à destination des entreprises par le Plan de Relance, l'Agence de l'Eau et par Climaxion dans tous les domaines concernant la transition écologique.

>> EXEMPLES

Sur le territoire, la CCI a accompagné la SET Bruche, l'entreprise Arthur Metz et la société VHM dans le cadre du programme Climaxion.

La CMA a démarré ses interventions en 2021 dans le cadre d'Éco-Défis auprès de l'entreprise Sacker & Massé située à Wasselonne.

QUELQUES RESSOURCES UTILES

Programme NOÉE de la CCI : www.grandest.cci.fr

Pass Durable de la CMA : cma-grandest.fr

Climaxion : www.climaxion.fr/entreprises

ADEME : www.economie.gouv.fr

MOOC Comprendre la crise écologique pour réinventer l'entreprise : www.cddd.fr

Lien fort avec l'action PRO.B Valoriser les bonnes pratiques Climat-Air-Énergie sur le territoire

>> FICHES ACTIONS LIÉES

AGR.A - S'appuyer sur la restauration scolaire pour développer une agriculture biologique et une alimentation de qualité et de proximité

AGR.B - Développer les circuits alimentaires de proximité

AGR.C - Développer le stockage et la transformation locale via une plateforme de collecte, transformation et commercialisation de fruits et légumes

AGR.D - Agir pour le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement

EAU.A - Mettre en place une gestion écologique de la ressource eau

ENE.B - Créer les conditions pour le développement du photovoltaïque

ENE.C - Développer les réseaux de chaleur pour bâtiments publics et privés alimentés en ressources locales

ENE.D - Initier le développement du biogaz issu de méthanisation et/ou la cogénération

FOR.A - Conduire une gestion durable et multifonctionnelle des forêts du territoire

FOR.B - Développer la filière bois d'œuvre et bois-énergie, en lien avec les territoires voisins

MOB.A - Affirmer les modes actifs comme solution de mobilité à part entière

MOB.B - Ancrer le réseau structurant de transports en commun

MOB.C - Proposer de nouveaux services de mobilité pour tous

MOB.D - Intégrer la mobilité à la vie du territoire

PRO.B - Valoriser les bonnes pratiques Climat-Air-Énergie des acteurs privés et publics

SEN.A - Communiquer et sensibiliser les habitants du territoire à la problématique Climat-Air-Énergie

SEN.D - Développer l'offre de télétravail-coworking, sensibiliser tous les acteurs